

L'événement Prix Moniteur de la construction

## Ile-de-France VTMTTP place l'indépendance avant tout



Grâce à une installation de recyclage des matériaux de démolition, la PME de Thierry Castellini est autosuffisante.

Nouvelle récompense pour VTMTTP (Viabilité Terrassement Matériaux Travaux Publics) déjà lauréate des Prix Moniteur de la construction en 2007. En treize ans, l'entreprise a quadruplé son chiffre d'affaires, triplé ses effectifs et emménagé dans un nouveau siège social près de Créteil conçu sur mesure, non loin de ses anciens locaux. Rayonnant sur tout l'est de l'Ile-de-France, VTMTTP a gardé les mêmes spécialités : principalement la voirie, y compris les travaux d'aménagement urbain, et l'assainissement auxquels s'ajoute, depuis 2015, le désamiantage, encore très minoritaire.

Depuis qu'il a créé la société, en 2001, Thierry Castellini mène la même stratégie, résumée en quelques mots : « Être indépendant dans tous les domaines. » Cette volonté d'autonomie l'a conduit en 2011 à devenir actionnaire d'une centrale d'enrobés à Bonneuil-sur-Marne (Val-de-Marne), aux côtés d' Eiffage, puis à se doter d'une installation de recyclage des matériaux de démolition. « Les 40 000 t de graves produites par an nous rendent autosuffisants », se félicite le P-DG. Sans compter que la société possède tout son parc de matériel.

Enfin, outre son indépendance, le patron de VTMTTP se montre très attaché à la formation, y consacrant 4% de la masse salariale.

Comme tous les entrepreneurs de TP franciliens, Thierry Castellini, dont la clientèle se compose à 85% de donneurs d'ordre publics, s'inquiète de la forte baisse des appels d'offres. « Nous avons une multitude de clients. Ne pas avoir tous nos œufs dans le même panier devrait nous aider à traverser cette période difficile », espère-t-il. ● N.M.

 **Limeil-Brevannes (94)**

 **180 salariés**

 **48 M€**

**VTMTTP « Grand Lauréat »  
du Prix du Moniteur  
de la Construction 2020  
en Ile de France**

